

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 23 mars 2015

En préambule à la réunion du conseil, l'ASA St Marcellinoise a été reçue par le Conseil Municipal pour présenter l'édition annuelle du Rallye de St Marcellin.

1. Approbation à l'unanimité du compte de gestion et du compte administratif 2014 du CCAS.
2. Vote à l'unanimité du Budget du CCAS 2015
3. Délibération est prise à l'unanimité pour signer une convention de groupement de commande avec le SEDI afin d'étudier les différents fournisseurs d'électricité suite à l'ouverture à la concurrence au 1^{er} janvier 2016.
4. Vote de taux d'imposition 2015 : Le conseil municipal décide d'augmenter les taux d'imposition de 0.5%, correspondant à l'inflation 2014.
Les taux évoluent en 2015 comme suit :
Taxe d'habitation : 13.79% → 13.86%
Taxe foncière bâtie : 19.94% → 20.04%
Taxe foncière non bâtie : 48.84 → 49.10%
5. Vote à l'unanimité du Budget communal 2015.
6. Dossiers d'urbanisme
DP de M. Antoinet Laurent : Transformation d'un bassin existant en piscine
PC de M. Bruno NEYROUD : Construction d'un hangar de stockage.

Questions diverses